



n° 88 - Mai 2008



La forêt, les industries et le commerce du bois en Champagne-Ardenne

Une forêt valorisée mais un contraste entre une première transformation bien développée et une seconde transformation en retrait

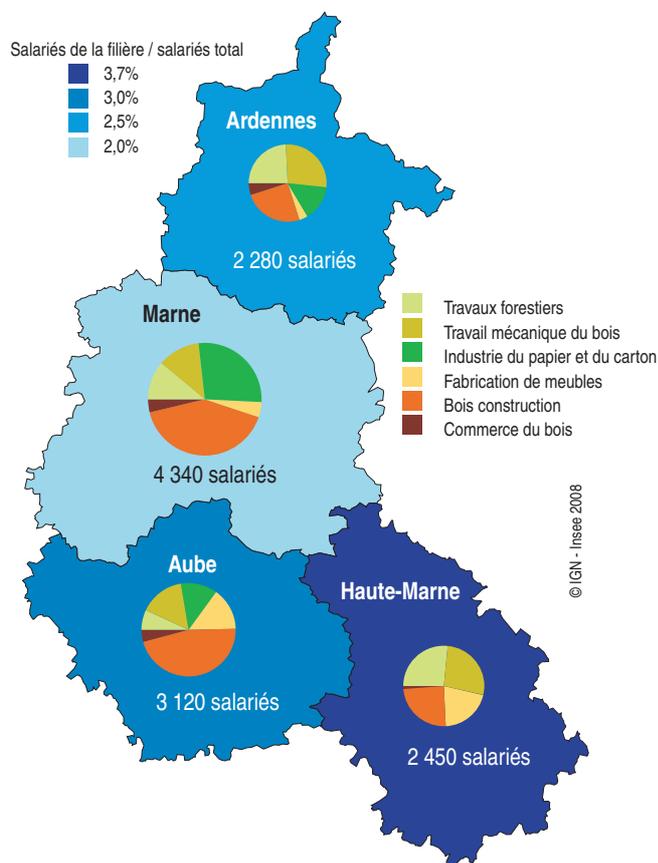
La sylviculture, l'exploitation forestière, la transformation du bois, son utilisation dans la construction et son négoce en produits bruts ou dérivés emploient, fin 2005, en Champagne-Ardenne 12 200 salariés. L'ensemble de la « filière forêt-bois » représente près de 3% des emplois salariés de la région, la transformation du bois 7% des emplois industriels, et le bois construction 10% des emplois du BTP. En amont de la filière, l'activité des travaux forestiers est particulièrement soutenue. De nombreuses entreprises de première transformation profitent du dynamisme du secteur du bâtiment. En aval de la filière, dans un marché mondialisé très ouvert, les industries de seconde transformation sont en difficulté.

La filière forêt-bois regroupe le travail en forêt, les industries de première transformation - travail mécanique du bois - et de seconde transformation - papier-carton, ameublement - , le bois construction, et le commerce de gros. Avec 12 200 salariés, elle représente 2,6% des emplois salariés de Champagne-Ardenne. En appliquant les taux de salariat du recensement de 1999, le nombre total de salariés et non salariés occupés par la filière forêt-bois est estimé, en 2005, à 13 800 personnes.

L'industrie de première et seconde transformation du bois, avec 7 300 salariés, représente 7% de l'emploi manufacturier régional, plus que le secteur de la chimie, caoutchouc plastique ou que l'industrie

automobile au sens strict.

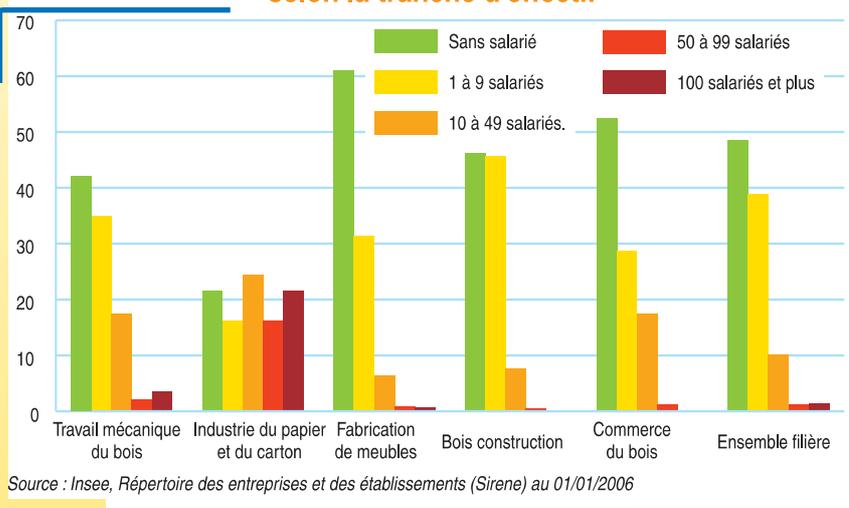
La filière forêt-bois dans les départements



Sources : Insee, Clap 2005, Estimation d'emplois 2005 - MSA 2005

Hormis la fabrication de pâte à papier, toutes les activités de la filière forêt-bois sont présentes en Champagne-Ardenne. Par comparaison avec la répartition nationale, la région est caractérisée par le poids des activités situées les plus en amont de la filière. La seconde transformation, à plus fort taux de valeur ajoutée, est moins présente. Les activités de travaux forestiers et du travail mécanique du bois (y compris les scieries) pèsent chacune pour plus de 5% dans l'emploi national. Elles participent pour moitié à l'emploi salarié de la filière, et au chiffre d'affaires, contre un quart au niveau national. Au contraire, la fabrication de meubles et les industries du papier carton ne contribuent ensemble que pour un quart à l'emploi salarié et au chiffre d'affaires régionaux de la filière (respectivement 40% et 50% en France).

Répartition du nombre d'établissements selon la tranche d'effectif



La Haute-Marne regroupe 20% des emplois salariés de la filière forêt-bois champardennaise, mais seulement 14% dans l'emploi total régional. Avec 2 450 salariés, la filière emploie 3,7% de l'ensemble des salariés haut-marnais. A l'inverse, la Marne, qui contribue à hauteur de 45% à l'emploi salarié total de la région, ne fournit que 36% des emplois de la filière forêt-bois. Par activité, la répartition géographique est encore plus inégale, en raison de la localisation des massifs forestiers. Si le travail mécanique du bois - fabrication de charpentes, d'emballages et d'objets divers en bois - se répartit uniformément sur le territoire, les établissements de fabrication de meubles sont essentiellement localisés dans l'Aube et la Haute-Marne. L'industrie du papier-carton, quasi absente en Haute-Marne, s'étend quant à elle du nord au sud, et à l'ouest d'une ligne Givet-Troyes.

La filière forêt-bois est pour moitié composée de petits établissements. Parmi les 2 200 unités de la filière, la moitié n'a aucun salarié et 38% en emploient de un à dix. Près de quatre salariés sur dix travaillent dans la vingtaine d'établissements de 100 salariés ou plus. Le degré de concentration de l'emploi est très différent selon le secteur. Dans les activités de construction qui utilisent le bois, le tissu productif est émiétté avec une part prépondérante d'artisans. Les grands établissements se situent dans les activités industrielles de première et seconde transformation, hormis la fabrication de meubles à structure artisanale.

De 1996 à 2005, la filière forêt-bois champardennaise a perdu, hors travail en forêt, 3,5% de ses salariés, en raison de difficultés importantes dans les scieries, l'ameublement et le papier-carton, qui n'ont pas été compensées par la bonne tenue du secteur du bois construction. Sur la même période, la filière forêt-bois nationale perdait moins de 1% de ses emplois salariés.

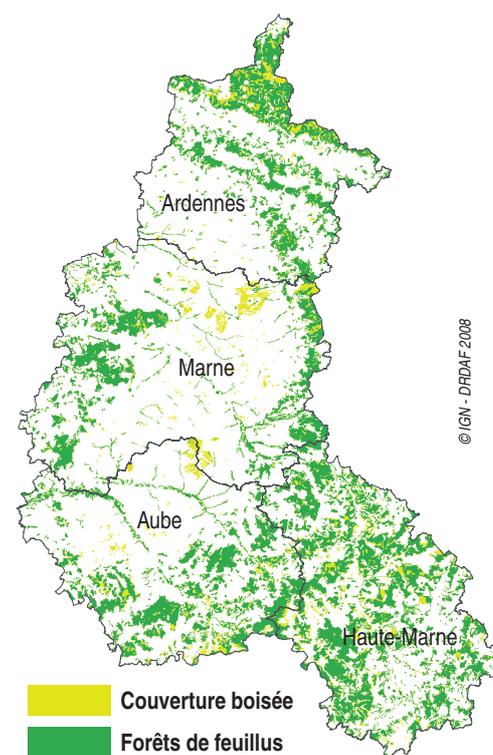
>> La forêt champardennaise : une forêt morcelée, essentiellement à essences de feuillus

Les bois et forêts, y compris les peupleraies, occupent en Champagne-Ardenne 692 000 hectares, portant le taux de boisement à 27%, niveau proche de celui de l'Auvergne ou de Midi-Pyrénées, mais inférieur à celui des autres régions du nord-est de la France. Le vignoble et la plaine crayeuse champenoise, occupée par une agriculture intensive, limitent le boisement dans la Marne et l'Aube à des taux respectifs de 18% et 24%. A l'inverse, le taux de boisement culmine à 39% en Haute-Marne, tandis que dans les Ardennes il est proche de la moyenne nationale avec 29%.

La forêt champardennaise est majoritairement privée, sauf en Haute-Marne où les forêts domaniales et des collectivités locales sont dominantes. Pour la région, 140 000 propriétaires détiennent 58% des espaces boisés, non compris les camps militaires, contre 74% en France. Parmi les propriétaires privés de la forêt champardennaise, 100 000 possèdent moins d'un hectare, soit 71% comme en France. Le morcellement important de la forêt privée, source de faiblesse pour la récolte forestière, est facteur de diversité dans la structure des peuplements et la composition en espèces. Les peuplements sont souvent mélangés, associant plusieurs essences, avec une prédominance de feuillus, 84% dans la région, contre 71% au niveau national. Parmi eux, les peupleraies qui occupent près de 4% des forêts de production constituent une spécificité régionale. Les peuplements de résineux - essentiellement épicéa, pins et douglas - ne représentent que 16% des surfaces boisées de la région, contre 29% en moyenne nationale. Ils se concentrent dans le massif de l'Ardenne et les camps militaires.

L'écocertification se met en place dans la région comme sur le reste du territoire national. Des contrôles, permettant de connaître la quantité de bois provenant de forêts gérées durablement, sont progressivement instaurés. Ainsi en 2005, 30% de la récolte totale de bois réalisée sur le sol régional s'est vu décerner la certification PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification schemes).

La couverture boisée en Champagne-Ardenne



Source : Corine Land Cover, 2000

Source : Corine Land Cover, 2000

Les activités de travaux forestiers, 5^e place au classement des régions françaises

En amont de la filière, les entreprises sylvicoles, d'exploitation forestière ou de services forestiers occupent, en 2005, en Champagne-Ardenne, 1 900 salariés répartis dans 600 établissements, soit 15,6% des effectifs de la filière forêt-bois, près du double de la moyenne nationale (8,2%). L'activité des travaux forestiers est particulièrement soutenue dans la région, notamment en lien avec la reconstitution des peuplements détruits lors de la tempête de 1999. Au regard des volumes de bois produits - 5% de la récolte nationale -, la Champagne-Ardenne pèse pour 5,9% dans les emplois du secteur des travaux forestiers de France et pour près de 5% du chiffre d'affaires. Ces résultats positionnent la Champagne-Ardenne au cinquième rang des régions françaises, loin derrière l'Aquitaine (18% du chiffre d'affaires national), mais à proximité des régions Lorraine, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes et Franche-Comté (entre 5 et 6% du chiffre d'affaires national).

La majorité des entreprises des travaux forestiers relèvent des services forestiers qui incluent 14 établissements de l'Office National des Forêts. L'ONF gère la forêt domaniale et des collectivités locales avec 500 salariés en Champagne-Ardenne. Hors ONF, les 340 entreprises de services forestiers implantées dans la région sont de très petites structures souvent unipersonnelles sans salarié ou des bûcherons indépendants. Les 1 400 autres salariés du secteur des travaux forestiers se répartissent pour un tiers dans la sylviculture et les deux tiers restants dans les entreprises d'exploitation forestière.

Le travail mécanique du bois, premier employeur de la filière, et spécificité régionale

La première transformation du bois qui regroupe les activités des scieries, la fabrication de panneaux, de charpentes, d'emballages et d'objets divers en bois constitue, avec 4 200 salariés, le premier secteur employeur de la filière en Champagne-Ardenne. Ce secteur du « travail mécanique du bois » représente 34% des emplois salariés de la filière et 43% du chiffre d'affaire (respectivement 19% et 20% en moyenne nationale). La Champagne-Ardenne en pesant pour 5,5% dans l'emploi national du secteur, est davantage spécialisée dans ce groupe d'activités. Les performances à l'exportation confortent ce résultat. En 2005, 28% du chiffre d'affaires du secteur était réalisé à l'exportation, contre 15% au niveau national. En particulier, la Champagne-Ardenne contribue à 16% des exportations nationales de panneaux et placages à base de bois. L'implantation de groupes internationalisés contribue à cette performance. En témoignent, le rachat, en 2005, du site ardennais Unilin spécialisé dans les panneaux de bois aggloméré par le groupe américain Mohawk Industries Inc, ou le site sparnacien de Plysorol, filiale du groupe portugais Sonae depuis 2000, spécialisé dans les panneaux de contreplaqué en peuplier. En 2006, 16% des effectifs et 5% des établissements du travail mécanique du bois sont contrôlés par un groupe étranger.

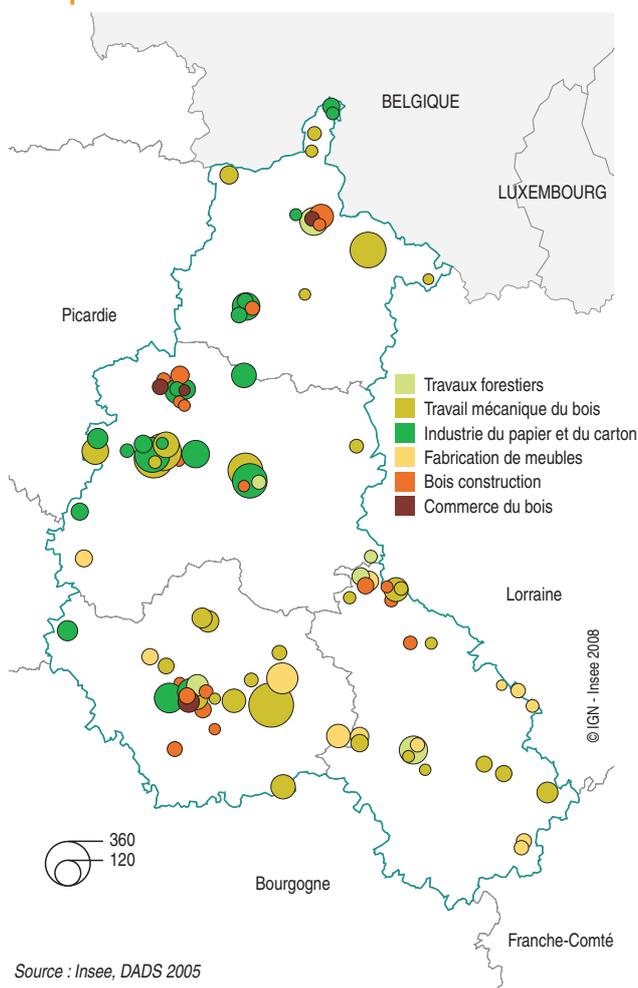
Le parc d'établissements du secteur du travail mécanique du bois est plus concentré que le parc français : 77% des unités économiques occupent moins de 10 salariés contre 84% en France. Les plus grandes unités se situent dans la fabrication de charpentes qui regroupent 45% des emplois du secteur dans 17% des établissements. Les scieries avec 830 emplois répartis dans une centaine d'établissements ne représentent que 20% des salariés du travail du bois. Mais elles regroupent 5,3% des salariés de France. Les scieries les plus importantes sont essentiellement localisées au nord des Ardennes, au plus près des massifs forestiers, et dans l'Aube. Entre 1996 et 2005, le travail mécanique du bois a perdu des emplois (-4,1%), mais certaines activités comme la fabrication de panneaux et de

>> 2^e région exportatrice de bois d'œuvre et d'industrie

En 2005, la récolte de bois atteint sur le sol champardennais 1 758 000 m³ de bois ronds, près de 5% de la récolte nationale, situant la Champagne-Ardenne au 8^e rang. D'après l'enquête annuelle de branche, la récolte se partage entre le bois d'industrie ou bois de trituration pour pâtes et panneaux (55%), le bois d'œuvre (39%) et le bois d'énergie (6%). Pour ce dernier, d'autres modes de récolte existent (particuliers notamment). Les exploitations forestières régionales ont réalisé 72% de la récolte de bois en forêt champardennaise, le reste étant récolté par des exploitants dont le siège social est situé en dehors de la région. Inversement, 28% de la récolte des entreprises champardennaises provient d'autres régions, principalement de Lorraine. La situation géographique de la Champagne-Ardenne favorise les échanges extérieurs. Plus d'un quart des volumes récoltés en Champagne-Ardenne est expédié à l'étranger, la moitié provenant des forêts ardennaises. Le positionnement spécifique de ce département face à l'exportation permet à la région de figurer à la 2^e place au classement des régions françaises exportatrices de bois d'œuvre et d'industrie. En valeur, selon les statistiques douanières, les échanges en produits de la forêt se font principalement avec les pays européens voisins, avec, en 2005, un déséquilibre marqué en faveur des importations, deux fois plus importantes que les exportations.

charpentes, qui bénéficient depuis quelques années de la bonne conjoncture du bâtiment, comptent en 2005 plus de salariés qu'en 1996 (+27% pour l'ensemble de ces deux activités). Cependant, depuis 2005, ce secteur apparaît fragilisé en raison de la revalorisation des cours de plusieurs essences et de l'augmentation des coûts de transport.

Localisation des établissements de plus de 20 salariés de la filière forêt-bois



>> 10% de la production nationale de sciages à base de feuillus

Les entreprises champardennaises contribuent à hauteur de 3% à la production nationale de sciages, positionnant la Champagne-Ardenne à la 12^e place au classement des régions. Compte-tenu de la nature de son boisement, la région produit 10% des sciages français de feuillus, principalement chênes et peupliers, et occupe la 3^e place au classement des régions. Elle contribue, en revanche, à moins de 1% à la production nationale en sciages de conifères. Les Ardennes, premier producteur de sciages de la région, sont spécialisées dans les essences de résineux ou de peupliers ainsi que dans la production de traverses et appareils de voies (20% de la production nationale). Les scieries auboises travaillent essentiellement le chêne (environ la moitié de la production régionale) et produisent les deux-tiers des merrains régionaux. La Haute-Marne se caractérise par d'importants volumes de sciages issus du hêtre ou de feuillus précieux (frênes, érables et merisiers). La quantité de sciages marnais, presque exclusivement à base de feuillus, est faible, avec seulement 8% du total régional.

Les volumes non valorisés en sciages – plaquettes, sciures, écorces, chutes - représentent en 2005, avec 226 600 tonnes, une part importante de la production des scieries, comme en France. Ces produits connexes aux sciages sont pour 90% commercialisés, le reste étant recyclé par les scieries pour leur besoin en énergie.

A l'exportation en produits de sciage, la région est leader pour la fourniture de traverses et appareils de voies ; elle occupe la deuxième place pour les sciages à base de feuillus. Comme pour le bois rond, la région importe davantage de produits de sciage qu'elle n'en exporte. Le Brésil est le premier fournisseur de la Champagne-Ardenne, avec la moitié des montants importée en 2005 en produits du sciage, utilisés en particulier par les industries papetières localisées dans la région.

Production de sciages et produits connexes

	Champagne-Ardenne	France	Rang de la région
Volumes de sciages en m³	284 039	9 931 990	12^e
Sciages feuillus	181 208	1 818 192	3 ^e
<i>dont chêne</i>	97 458	843 151	2 ^e
<i>hêtre</i>	31 675	402 657	5 ^e
<i>peuplier</i>	40 147	372 497	3 ^e
Sciages conifères	64 436	7 755 718	17 ^e
Merrains	3 369	60 004	5 ^e
Traverses et appareils de voie	35 026	148 331	1 ^{er}
Tonnages de produits connexes	226 614	8 117 027	12^e

Source : Agreste, enquête annuelle sur la branche sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois en 2005

Restructuration dans l'industrie du papier et du carton

L'industrie du papier et du carton comprend les activités de fabrication de pâte à papier à partir du bois et de ses produits connexes ou du recyclage des papiers et cartons, de carton ondulé, de cartonnages, d'emballages, de papeterie, de papiers peints et de papier à usage sanitaire et domestique. En Champagne-Ardenne, 38 établissements fabriquent du papier-carton et emploient 1 900 salariés. Les huit structures de plus de 100 salariés en concentrent les deux tiers. Dans cette industrie lourde, à forte intensité capitaliste, coexistent un tissu de PMI et quelques grandes entreprises de groupes de dimension internationale (Seyfert Champagne du groupe allemand Seyfert, Grantil du groupe belge Balta). Un mouvement important de concentration a encore animé le secteur ces dernières années avec l'acquisition d'entreprises régionales par le groupe irlandais-suédois Smurfit Kappa Group. Celui-ci est implanté dans 18 pays européens et cinq d'Amérique Latine, dont le Brésil, principal fournisseur de la région en produits de sciage. Fin 2005, la moitié des établissements et 80% des emplois de l'industrie du papier-carton sont con-

trôlés par un groupe étranger. L'industrie du papier et du carton, qui subit la concurrence des pays d'Europe de l'Est où les coûts de production sont moindres, a perdu 16% de ses effectifs salariés entre 1996 et 2006, comme l'ensemble des industries des biens intermédiaires auxquelles cette activité est rattachée.

L'ameublement en difficulté

En aval de la filière, le secteur de l'ameublement comprend les activités de fabrication de meubles de salon, salle à manger, chambre à coucher, cuisine, bureau et magasin, et de sièges. Il représente, avec 1 230 emplois, 10% des salariés de la filière forêt-bois, deux fois moins qu'en France. Aussi, la Champagne-Ardenne ne représente que 1,5% des emplois nationaux du secteur. L'ameublement se caractérise par un nombre important de petites structures artisanales - 88% des établissements -, souvent sans salarié. Les quelques PMI qui côtoient cet ensemble emploient 82% des salariés du secteur. L'activité du meuble est historiquement essentiellement localisée dans l'Aube et la Haute-Marne. La fabrication de meubles subit depuis quelques années une

Établissements et salariés de la filière forêt-bois

	Salariés				Établissements	
	Champagne-Ardenne	France	Poids Champagne-Ardenne / France	Champagne-Ardenne / France	Poids Champagne-Ardenne / France	
	Nombre	%	%	%	Nombre	%
Travaux forestiers	1 900	15,6	8,2	5,9	611	4,9
Travail mécanique du bois	4 169	34,3	19,3	5,5	288	2,8
Industrie du papier et du carton	1 930	15,8	19,9	2,5	38	2,0
Fabrication de meubles et divers	1 233	10,1	20,5	1,5	356	1,9
Construction	2 515	20,6	27,0	2,4	789	1,9
Commerce	439	3,6	5,1	2,1	84	2,1
Ensemble de la filière	12 186	100,0	100,0	3,1	2 166	2,4

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene), Clap - MSA au 31/12/2005

Les 20 plus grands établissements de la filière bois en Champagne-Ardenne

		Activité	Effectif salarié
SIMPA	Aube	Fabrication de charpentes et de menuiseries	200-499
PASTURAL ET COMPAGNIE	Marne	Fabrication de charpentes et de menuiseries	200-499
ENTREPRISE CORDIER	Marne	Fabrication de charpentes et de menuiseries	200-499
UNILIN SA	Ardennes	Fabrication de panneaux de bois	200-499
SMURFIT SOCAR PACKAGING	Marne	Industrie du carton ondulé	200-499
POREUX & CIE	Marne	Fabrication de charpentes et de menuiseries	200-499
GRANTIL SA	Marne	Fabrication de papiers peints	200-499
SOC COMMER & INDUST AMEUBLEMENT EUROPEEN	Aube	Fabrication de meubles meublants	50-199
LUCART FRANCE	Aube	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	50-199
OFFICE NATIONAL DES FORETS	Haute-Marne	Services forestiers	50-199
OFFICE NATIONAL DES FORETS	Ardennes	Services forestiers	50-199
SMURFIT SOCAR PACKAGING	Ardennes	Fabrication de papier et de carton	50-199
SMURFIT SOCAR PACKAGING	Marne	Industrie du carton ondulé	50-199
AVERY DENNISON OFFICE PRODUCTS France	Aube	Fabrication d'articles de papeterie	50-199
MID	Marne	Fabrication de charpentes et de menuiseries	50-199
PLYSOROL	Marne	Fabrication de charpentes et de menuiseries	50-199
SEYFERT CHAMPAGNE SAS	Marne	Industrie du carton ondulé	50-199
SMURFIT LEMBACEL	Marne	Fabrication d'emballage en papier	50-199
SAMBP	Ardennes	Menuiserie bois et matières plastiques	50-199
PAKERS MUSSY	Aube	Fabrication d'emballages en bois	50-199

Source : Insee Clap 2005

conjoncture nationale défavorable, due à la baisse de compétitivité par rapport à d'autres marchés mondiaux, chinois en particulier, et aux changements de comportement de consommation des ménages. Depuis 1996, l'emploi a diminué de 500 salariés, soit une baisse de 16%, équivalente cependant à celle de l'ensemble des industries de biens de consommation de Champagne-Ardenne, auxquelles est rattaché l'ameublement, mais de plus grande ampleur qu'au niveau national (-9%).

La distribution du bois, plus petit secteur de la filière, maintient ses emplois

La distribution en gros du bois, de ses produits dérivés et des matériaux de construction, est assurée par des intermédiaires du commerce et des grossistes. Comme pour l'ensemble de la France, le commerce du bois est le plus petit secteur de la filière en effectifs employés, avec 450 salariés répartis dans 84 établissements. Depuis 1996, les effectifs sont restés quasi stables. Les opérateurs sont de petite taille, la moitié n'emploie aucun salarié et seulement un établissement compte plus de 50 salariés. Les grossistes, davantage employeurs que les intermédiaires, se structurent autour d'enseignes nationales (Gedimat) et régionales (Socobois).

Le bois construction est largement prédominant avec 87% des établissements et 83% des salariés du secteur (respectivement 85% et 78% en moyenne nationale). Dans le bois construction, les structures sont de petite taille, 92% des établissements emploient moins de 10 salariés. L'artisanat tient une place importante en concentrant 85% des établissements et trois salariés sur quatre. Compte-tenu de ces caractéristiques, l'activité à l'exportation du secteur est quasi inexistante : moins de 1% du chiffre d'affaires de l'activité est réalisé à l'étranger. Profitant de la bonne conjoncture du bâtiment, en particulier de la maison individuelle, même si la concurrence avec d'autres matériaux se fait sentir pour les portes menuisées et les fenêtres, c'est le seul secteur de la filière où l'emploi a augmenté entre 1996 et 2006. Il a progressé, comme en moyenne nationale de 28%, soit un gain de 650 emplois salariés. Dans le même temps les effectifs de l'ensemble du secteur de la construction augmentaient de 16%. La bonne tenue de l'activité dans le bois construction devrait se poursuivre dans les années à venir, notamment grâce à l'essor de la construction de maisons en bois. Le développement de ce marché pourrait être favorisé dans la région par la mise en place à Chaumont, en Haute-Marne, d'une plate-forme de formation aux méthodes de la construction en bois « Maisons Bois Outil Concept ». Cette formation, mise en place par le Comité National pour le Développement du Bois, s'adresse à un public de professionnels souhaitant se spécialiser (architectes et maîtres d'œuvres, entrepreneurs, cadres, ouvriers, commerciaux, constructeurs architectes et jeunes issus de BTS ayant une expérience professionnelle affirmée). ■

Le bois construction en plein essor

Le secteur du bois construction, qui comprend les travaux de charpente et les menuiseries en bois, est le second employeur de la filière avec 790 établissements et 2 500 salariés, soit 10% des effectifs du bâtiment et des travaux publics. L'acti-

Dominique Delabryère (DRDAF)
Olivier Karquel, Sandrine Rigollot (Insee)



> MÉTHODOLOGIE

La filière forêt-bois décrite dans cette étude utilise le code activité principale (NAF) des unités productives répertoriées dans Sirene. Elle regroupe :

■ Les travaux forestiers

- Sylviculture
- Exploitation forestière
- Services forestiers

■ Travail mécanique du bois

- Sciage et rabotage du bois
- Imprégnation du bois
- Fabrication de panneaux de bois
- Fabrication de charpentes et de menuiseries
- Fabrication d'emballages en bois
- Fabrication d'objets divers en bois
- Fabrication d'objets en liège, vannerie ou sparterie

Première transformation du bois

■ Industrie papetière et du carton

- Fabrication de papier et de carton
- Fabrication de pâte à papier
- Industrie du carton ondulé
- Fabrication de cartonnages
- Fabrication d'emballages en papier
- Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique
- Fabrication d'articles de papeterie
- Fabrication de papiers peints
- Fabrication d'autres articles en papier ou en carton

Seconde transformation du bois

■ Ameublement

- Fabrication de sièges
- Fabrication de meubles de bureau et de magasin
- Fabrication de meubles de cuisine
- Fabrication de meubles meublants
- Fabrication de meubles non compris ailleurs
- Industries connexes de l'ameublement
- Fabrication d'instruments de musique

■ Le bois construction

- Menuiserie bois et matières plastiques
- Travaux de charpente

■ Le commerce du bois

- Intermédiaires du commerce de bois et matériaux de construction
- Commerce de gros de bois et de produits dérivés

La sélection de codes NAF qui se rapportent à priori à la filière forêt-bois peut intégrer des activités qui ne sont pas proprement liées à cette filière et conduire ainsi à la surévaluer du fait de l'utilisation d'autres matériaux que le bois. C'est le cas en particulier de la menuiserie avec l'usage du PVC et de l'aluminium, ou de l'ameublement. De la même façon, certaines activités en lien avec le bois ne sont pas prises en compte. Il s'agit par exemple d'usines de déshydratation de luzerne, classées en industrie agroalimentaire, et qui depuis 2005 se diversifient en utilisant du bois pour produire des granulés.

La filière, considérée au sens large, intègre des établissements qui transforment le bois quelle que soit sa provenance géographique.



> POUR EN SAVOIR PLUS

Agreste GraphAgri « La forêt et les industries du bois - 2006 », mai 2006

Sessi «Le bois en chiffres » - Edition 2006

Agreste Champagne-Ardenne « Annuaire de statistique agricole - Résultats 2006 », décembre 2007

INSEE, direction régionale de Champagne-Ardenne

10, rue Edouard Mignot - 51079 Reims Cedex - Tél. : 03 26 48 60 00

Directeur de la publication : Dominique Perrin, directeur régional de l'INSEE

Chef du Service Études et Diffusion - Rédacteur en chef : Françoise Courtois-Martignon

Communicatoin externe : Jeanny Naulot - Secrétaire de fabrication : Jean-Louis Pagnoux

Création de l'image visuelle : 5pointcom - Imprimeur : Le Réveil de la Marne, 51204 Épernay

© INSEE-2008 ISSN 1277-5649 - Code SAGE : FLA088860 -Dépôt légal Mai 2008

Une version électronique
de ce document est disponible sur :
www.insee.fr/champagne-ardenne
Rubrique :
produits et services, publications